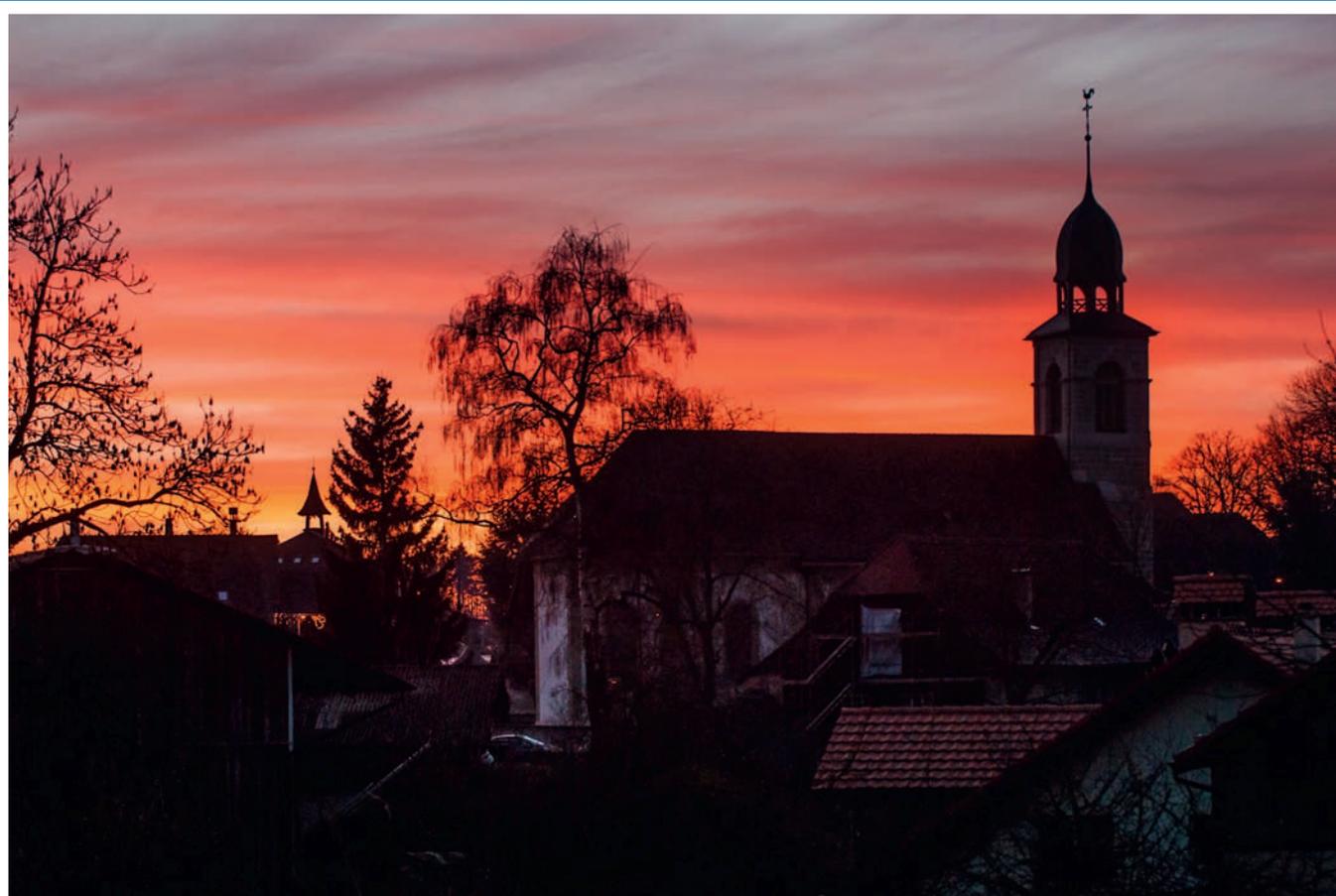




LE CRESSIA'QUOI?

Journal d'informations de la commune de Cressier FR



La Fête villageoise

5| L'interview de Jean-Daniel Pointet

7| Des nouvelles des dicastères

11| Informations communales

31| Cress'end'eau 2017



Administration

communale

Tél. 026 674 13 79
Fax 026 674 21 79

Heures d'ouverture

Lundi et jeudi de 16 h à 18 h
Mardi, mercredi et vendredi de 9 h 45 à 11 h 45

CONSEIL COMMUNAL 2016–2021

POINTET Jean-Daniel, Syndic

Privé 026 674 17 84
Portable 079 635 24 26
jd.pointet@bluewin.ch

Dicastères

Administration générale, finances, impôts, ordre public, protection juridique, militaire, aménagement du territoire

BERSET Jacques, Vice-syndic

Privé 026 674 18 82
Portable 079 213 15 34
jaberset@bluewin.ch

Dicastères

Constructions, protection des eaux, service et police du feu, protection civile et de la population

CARVALHO José

Portable. 079 757 57 00
j.carvalho@bluewin.ch

Dicastères

Approvisionnement en eau, service technique général des eaux, gestion des déchets

COLAUTTI Léo

Privé 026 674 32 78
Portable 077 406 20 64
leo.colautti@bluewin.ch

Dicastères

Bâtiments communaux, cabane, sport, information et communication

GROSSRIEDER Gaëtan

Portable 079 794 01 67
gaetan@grossrieder.com

Dicastères

Routes et trafic régional, correction des eaux et endiguement, forêts, agriculture

HAYOZ Madeleine

Privé 026 477 04 26
Portable 079 466 05 31
hayoz.madeleine@bluewin.ch

Dicastères

Enseignement et formation, culture, information et communication

PÜRRO Jean-Pierre

Privé 026 674 19 54
Portable 079 590 82 52
purrojp@gmail.com

Dicastères

Santé, affaires sociales, service des curatelles, cimetière

Edito

par Madeleine Hayoz



**Chères Cressiacoises,
Chers Cressiacois,**

Le Cressia'quoi est, d'après ce que j'entends, un beau succès. Comme vous pouvez l'imaginer, ce journal ne se fait pas tout seul. Je voudrais donc profiter de ce numéro pour remercier toutes les actrices et tous les acteurs qui contribuent à la réussite de ce bel outil de communication.

Merci à Marcel Julmy, notre photographe, pour la beauté de ses prises de vue, la rédaction des échos villageois et sa disponibilité. Merci à Christophe Savoy, notre graphiste, pour la qualité de sa mise en page et ses idées. Merci aux conseillers communaux d'écrire

dans chaque numéro un article sur leurs dicastères. Merci à Myriam Chamorel et Sylvie Staehlin de l'administration communal pour leur participation à l'élaboration de ce journal. Merci au Conseil communal, d'avoir cru en ce projet de journal communal et de le soutenir depuis 5 ans.

Le Cressia'quoi évolue, vous trouverez dans ce numéro quelques changements. Si vous avez d'autres idées et suggestions je vous remercie de me contacter pour que nous puissions ainsi améliorer le journal communal. Tout est mis en œuvre pour que Le Cressia'quoi continue à relater la vie de notre commune.

Noël arrive. Les enfants sont en joie et ont le cœur plein d'espoir. Cette fête de Noël est bien plus qu'une fête commerciale où nous offrons des cadeaux. Noël est un temps spirituel qui nous rappelle l'essentiel de la vie : l'amour, l'amitié, les amis, la famille.

Je vous souhaite un Joyeux Noël rempli de moments de bonheur partagé en famille.

Chaque jour est unique, chaque année est une promesse de joies et de découvertes. Que 2017 soit pour vous une année heureuse, que des milliers de petites joies viennent embellir votre vie et que ces douze mois à venir soient pour vous des mois de toutes les réussites, réussite professionnelle et réussite personnelle.

Je vous souhaite à toutes et à tous, chères Cressiacoises et chers Cressiacois, une bonne et heureuse année 2017 et surtout la santé.



Quelques mots au sujet de l'Assemblée communale

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 6 DÉCEMBRE 2016

Ce mardi 6 décembre, 56 citoyennes et citoyens ont participé à l'assemblée communale ordinaire.

Au menu :

a) Le budget de fonctionnement 2017, pareil aux budgets précédents, mais avec un peu moins de rentrées d'impôts.

b) Le budget d'investissements 2017 :

- Participation à la construction du Centre Pompiers à Morat;
- Participation aux agrandissements des homes du RSL;
- Participation à la construction du Centre forestier accolé au Centre de Pompiers de Courtepin;
- Installation de l'éclairage public le long du sentier des Roches.

Tout a été accepté à l'unanimité.

Le syndic a aussi parlé de la situation financière du projet « Centre Village ». Le budget est bien tenu, actuellement pratiquement tous les travaux ont été adjugés et le coût probable est en-dessous des prévisions.

c) Les modifications des statuts du Service Social du Lac, du Réseau Santé Lac, et du CO de Morat ont toutes été acceptées sans discussion.

d) En 2016, 13 jeunes ont obtenu la majorité civique. Ils ont été félicités en recevant un petit cadeau.

e) Divers :

- La fusion de notre cercle scolaire avec celui de Morat, due à un problème d'effectif en regard de la nouvelle loi scolaire suscite quelques réactions au sujet de la territorialité des langues;
- Quelques remarques au sujet du temps de pause de midi pour les élèves du CO, créant l'obligation de manger sur place, grevant ainsi le budget familial.

Après les remerciements à chacun qui œuvre pour le bien de la communauté, et les meilleurs vœux pour l'an 2017, le syndic a clos l'Assemblée à 22 h 05.

La soirée s'est prolongée autour d'un apéro.

Jean-Daniel Pointet, Syndic

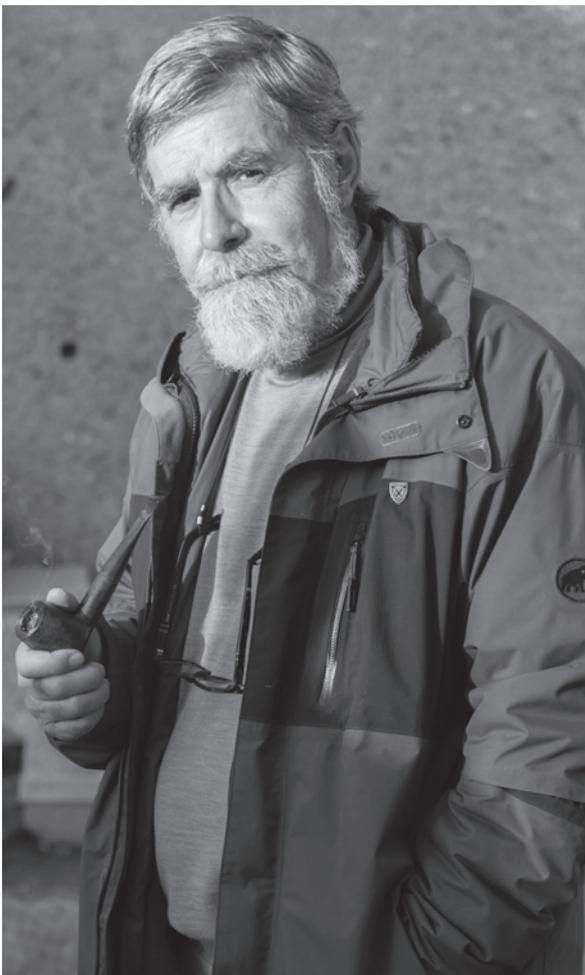
L'interview

Jean-Daniel Pointet



Dans chaque journal, un ou une des conseillers communaux se présentera à vous sous la forme d'une interview. Ainsi, derrière chaque conseiller communal, vous apprendrez à connaître la personne. Nous commençons par le premier citoyen du village, Monsieur Jean-Daniel Pointet.

Jean-Daniel habite la commune depuis 1979. Il a fait partie du Conseil communal de 1985 à 1998 avec une année d'interruption. En 2011, il s'est représenté aux élections et depuis lors, il assume la lourde charge de Syndic.



› Pour quelles raisons t'es-tu engagé pour le village de Cressier ?

Une envie que j'ai depuis tout petit, car on m'a expliqué qu'il fallait s'engager pour la communauté et les citoyens, vivre la vie de son village et comme je suis venu habiter Cressier et que la chose publique m'a toujours intéressé je me suis engagé.

› Qu'est-ce qui te plaît dans ce village ?

Oh là là ! J'en ai jusqu'à demain. Les points principaux : ce n'est pas une grande commune, on connaît les gens, on peut communiquer, le gens nous saluent. En plus c'est un beau village avec de belles maisons et de belles fermes bien retapées. J'y vis très bien.

› Lors de la dernière législature en tant que Syndic, quels ont été les succès et les déceptions dans les affaires communales ?

Je commence par les réussites : La mise en route du projet « Centre Village » qui a connu un engouement populaire immédiat. La mise sur pied d'un nouveau quartier, la transformation de routes, les aménagements, les nouvelles canalisations, le maillage du réseau d'eau et encore l'engagement d'une équipe d'enseignantes formidables pour l'école.



L'interview

Jean-Daniel Pointet

› **Parle-moi du « Centre Village », du travail investi, de ton vécu, explique un peu ce projet dans lequel tu t'es beaucoup engagé et quand il va aboutir.**

Mon engagement fait partie du job de conseiller et de responsable de la commission de bâtisse. Mais dès que l'idée a été lancée à l'Assemblée communale par Sébastien Berset ça m'a accroché. Ça a été un vrai plaisir de travailler avec l'architecte qui a mis sur pied le concours, le jugement du dit concours était très intéressant. La préparation de la réalisation et y participer activement est très gratifiant. En plus, en tant que responsable des finances ça me permet de suivre l'évolution.

Je participe tous les lundis après-midi à la séance de chantier qui dure de deux à trois heures, selon le monde sur place.

› **Quelles sont les étapes jusqu'à la mise en location ?**

La finition des travaux, aménagements intérieurs et extérieurs, le choix de la gérance et la préparation de la mise en location.

› **Est-ce que les délais sont tenus ?**

On avait prévu fin d'année. Un mois de retard est à compter mais les finitions intérieures pourront être faites vu que le chauffage est en fonction.

› **Et quelles déceptions as-tu eues pendant cette législature ?**

Déceptions ? Le PAL à cause du recours de l'Office territorial qui a mal joué avant la votation pour la LAT acceptée. Et d'autre part par les remarques, critiques égoïstes de citoyens non impliqués dans la vie du village.

› **L'évolution de la commune ?**

L'évolution démographique serait bien sans dépasser 1000 à 1200 habitants. L'évolution économique est difficile à imaginer car la nouvelle loi sur la fiscalité nous fera perdre beaucoup au niveau impôt.

› **Quels sont tes principaux traits de caractère ?**

Très engagé, persévérant et constant.

› **Qu'apprécies-tu le plus chez tes amis ?**

La franchise et le partage de bon moment.

› **Tes occupations préférées ?**

La commune, ma famille, mes petits-enfants et ma maison.

› **Ta fleur préférée ?**

L'orchidée

› **Que détestes-tu le plus ?**

Les attaques non directes, la critique qui te revient par derrière, le manque de franchise.

› **Quel est le don que tu aimerais avoir ?**

Pouvoir apprendre des langues.

› **En quelques mots, comment définirais-tu la fonction de Syndic ?**

J'ai toujours en tête la bonne marche de la commune. J'ai envie que le village fonctionne et qu'il y fasse bon vivre.

Merci Monsieur le Syndic !

Interview réalisée par Madeleine Hayoz

Des nouvelles *des dicastères*

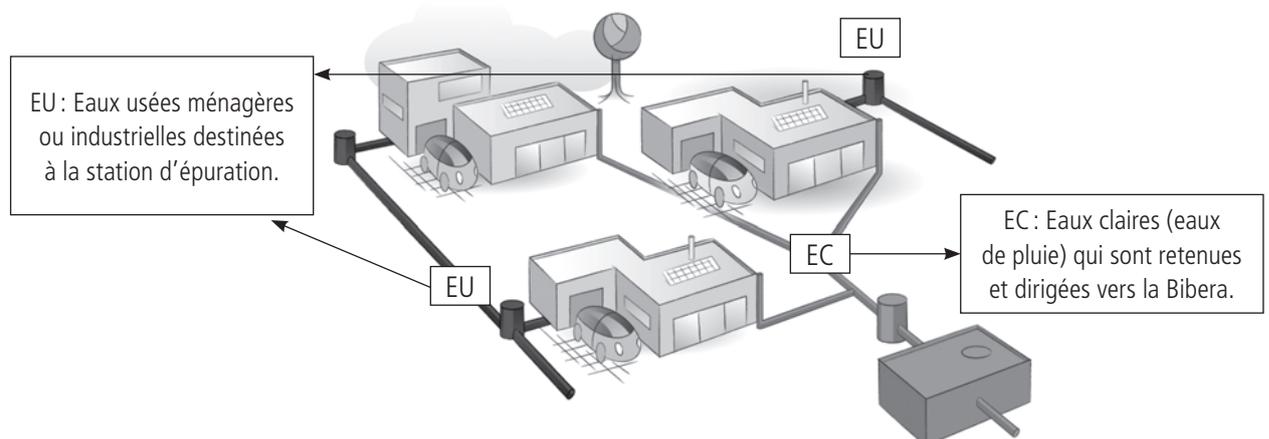


Les dernières nouvelles des dicastères changent de formule. Pour certains conseillers, par exemple la santé et le social, il était difficile d'énumérer toutes les activités faites pour la commune, sans se répéter à chaque fois. A partir de ce numéro, chaque conseiller présentera un ou des sujets sur lesquels il travaille en ce moment ou une information sur son dicastère ou encore leur envie de partager leur vécu de conseiller communal avec vous.

JACQUES BERSET – CONSTRUCTIONS, PROTECTION DES EAUX, SERVICE ET POLICE DU FEU, PROTECTION CIVILE ET DE LA POPULATION

A la reprise de ce dicastère, je me suis posé la question comment expliquer simplement le système d'évacuation des eaux de notre village. En me plongeant dans les diverses documentations existantes, je me suis rendu compte que les éléments relatifs à ce sujet sont très vastes. C'est pourquoi, j'ai opté pour parler du futur. Le village de Cressier est en partie équipé d'un système de canalisation en séparatif. Les autorités désirent poursuivre dans cette optique et compléter son réseau pour les eaux claires et les eaux usées. Que signifie « séparatif » ?

Il s'agit d'un système qui récupère et canalise de manière indépendante les eaux usées (WC, évier etc.) des eaux claires (eaux de pluie, drainage et sources) s'écoulant des toitures, sur les routes et les places de parc. Pour Cressier, les eaux claires sont dirigées vers la Bibera et les eaux usées vers la station d'épuration de Laupen. Plusieurs quartiers ne sont pas encore équipés en séparatif dont notamment La Poya, une partie du Moos, la route de Bouley et la Pâla. Les travaux devront être entrepris dans les années à venir.





Des nouvelles *des dicastères*

JOSÉ CARVALHO – APPROVISIONNEMENT EN EAU ET SERVICE TECHNIQUE GÉNÉRAL ET DES EAUX, DÉCHETS

En Suisse la distribution de l'eau potable et de la défense incendie sont des tâches qui incombent aux cantons, qui les ont déléguées aux communes. La qualité de l'eau est une responsabilité politique.

La mission principale des distributeurs d'eau est de fournir une eau potable de qualité irréprochable et en quantité suffisante, pour l'ensemble des consommateurs.

Fonctionnement général du réseau de Cressier

La station de pompage de Cressier traite les eaux prove-

nant d'un captage situé dans la plaine de la Bibera, elle est équipée de deux pompes verticales submersibles.

Le premier traitement consiste à aérer l'eau pour l'oxygéner. Dans les années 90, des micropolluants (atrazine) ont été décelés dans l'eau. Un second traitement sur charbon actif en grains a été mis en place afin d'éliminer ce composé.

Suite à ces traitements, l'eau est envoyée dans le réseau et vers le réservoir de Bouley.

L'eau potable est notre principale denrée alimentaire.

LEO COLAUTI – BÂTIMENTS COMMUNAUX, CABANE, SPORT, INFORMATION ET COMMUNICATION

Par cet article, je souhaite partager avec vous citoyennes, citoyens, amies, amis, parents, mon ressenti lors de mon élection comme conseiller communal. Voici quelques mots clés, décrivant mon état:

La décision: le choix de m'inscrire sur une liste électorale n'est pas si simple. Mais au vu des encouragements et du soutien provenant de ma famille, je balaie d'un revers de la main toutes hésitations.

L'attente: la pression monte.

La joie: dès l'annonce de notre élection, la tension pour autant que l'on puisse parler ainsi, se tasse.

L'impatience: le temps entre l'élection et l'assermentation est interminable.

Le rituel: le cérémonial d'assermentation est une découverte nouvelle. Un moment très émouvant et touchant.

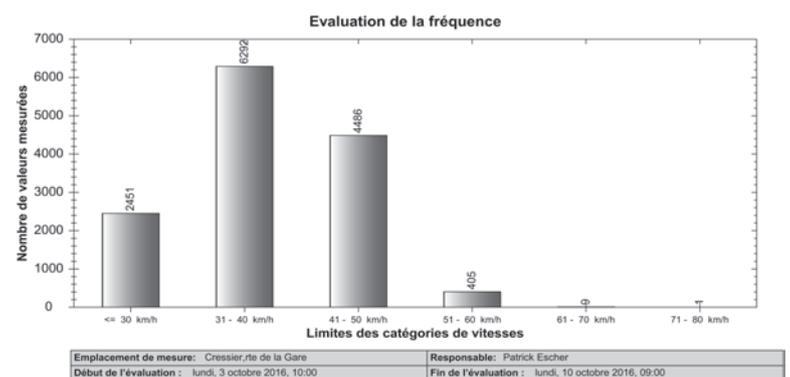
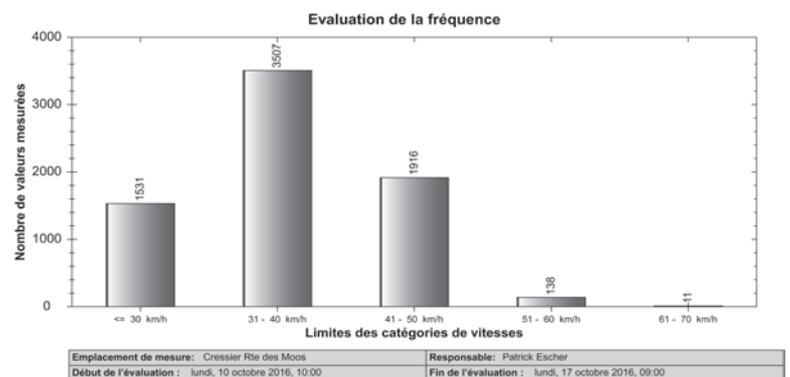
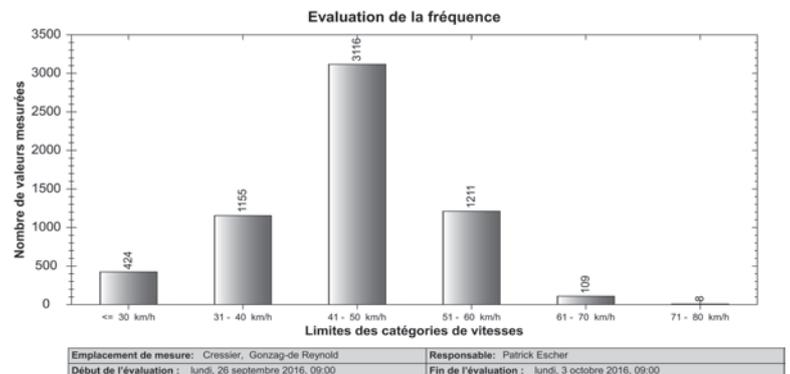
La libération: enfin nous voilà finalement tous réunis autour d'une table. Les dicastères sont attribués. Pour ma part je suis content d'avoir les bâtiments et le sport.

Des nouvelles *des dicastères*



GAËTAN GROSSRIEDER – ROUTES ET TRAFIC RÉGIONAL, CORRECTION DES EAUX ET ENDIGUEMENT, FORÊTS, AGRICULTURE

A plusieurs Assemblées communales il a été demandé que des contrôles de vitesse soient effectués dans le village. Comme vous l'avez remarqué, un radar pédagogique a été posé à trois endroits stratégiques du village. Les résultats sont les suivants :





Des nouvelles *des dicastères*

MADELEINE HAYOZ – ENSEIGNEMENT ET FORMATION, CULTURE, INFORMATION ET COMMUNICATION

Depuis mon arrivée au Conseil communal en 2011, j'ai eu envie de mettre en place des mesures pour renforcer, interpréter et exprimer notre culture villageoise, en résumé : **faire vivre notre village**.

Il y a eu en premier lieu, le journal communal qui s'est fait l'écho de l'histoire et de la vie de la commune ainsi que de ses sociétés.

Il y eut ensuite la mise sur pied d'événements : fêtes ou visites durant lesquelles les Cressiacois anciens et nouveaux peuvent se rencontrer, se parler et tisser des liens. Cela donne une unité au village.

Au début de l'année 2016, le Conseil communal a décidé de mettre sur pied une commission d'animation cultu-

relle. Ma joie fut grande, lors de la dernière Assemblée communale, en mai dernier, d'être approchée par des personnes qui voulaient y participer.

Le mois dernier, la commune a reçu un document nous demandant s'il existe des traditions vivantes à Cressier. Vous pourrez les découvrir au début de l'année 2017, dans un livre intitulé « Vivre les traditions » qui sera distribué dans tout le district du Lac et auquel j'ai eu le plaisir de collaborer.

Enfin, aller vers la culture implique d'**OSER**... Oser franchir des portes, oser découvrir des personnes et des choses inconnues, voire oser changer ses habitudes... Alors **OSEZ** et participez à la vie culturelle du village !

JEAN-PIERRE PURRO : SANTÉ, AFFAIRES SOCIALES, SERVICE DES CURATELLES, CIMETIÈRE

Six mois déjà se sont écoulés depuis mon assermentation ! Dans ma fonction de conseiller communal, mes dicastères comprennent la santé, les affaires sociales, les curatelles, les naturalisations et le cimetière. Toutes les tâches en découlant sont nouvelles pour moi mais très intéressantes. Il y a les séances du conseil communal mais aussi les assemblées d'association et la commission sociale une fois par mois. Pas toujours simples, les dossiers à consulter !

Le plus récent d'entre eux est celui de l'intégration au 1^{er} janvier 2017 du Spitex dans le Réseau Santé Lac (RSL). Pour résumer, ce sont quatre organisations du Spitex existantes du district du Lac (Morat et environs

– Chiètres-Fräschels – Ried et environs – Haut-Lac et Vully) qui seront réunies et intégrées comme unité supplémentaire du RSL. Le contrat de fusion a été approuvé par l'Assemblée des délégués du RSL le 13 octobre 2016. Grâce à la bonne ambiance qui règne au sein du Conseil communal et aux compétences du secrétariat mes activités sont facilitées et je me sens à l'aise comme conseiller communal.

Informations

communales



FERMETURE DE FIN D'ANNÉE : ADMINISTRATION COMMUNALE

A l'occasion des fêtes de fin d'année, **l'administration communale sera fermée du 23 décembre 2016 à 12 h au 9 janvier 2017 à 16 h**. Nous vous prions de

prendre vos avances pour tout dossier ou objet concernant notre administration. N'oubliez de retirer vos cartes journalières CFF. Merci de votre compréhension.

SOIRÉE QUESTIONS

Afin de perpétuer la tradition, Monsieur le Syndic, Jean-Daniel Pointet, est à la disposition des citoyennes et citoyens de la commune, chaque premier lundi du mois de 19 h à 20 h au bureau communal.

Afin de pouvoir préparer ces soirées, nous prions les personnes intéressées de bien vouloir s'inscrire à l'Administration communale et d'indiquer le sujet à traiter. Dernier délai d'inscription, le mercredi précédant la soirée.

PROMOTION CIVIQUE

Lors de l'Assemblée communale du 6 décembre 2016, Monsieur Jean-Daniel Pointet, syndic, a eu le plaisir de saluer les jeunes ayant atteint leur majorité civique durant l'année 2016, à savoir: Bachmann Joel, Barth

Arnaud, Bauer Alex, Carvalho Robbie, Corpataux Nadia, Fetahaj Ardisona, Gavillet Quentin, Gross Camille, Nydegger Sonia, Saxer Joël, Schawaller Leo, Thiel Linda, Valente Leite Dylan.

PERSONNES DÉCÉDÉES EN 2016

Le Conseil communal a une pensée toute particulière pour les proches des personnes disparues en 2016:

La famille de Madame Antoinette Baula

La famille de Madame Denise Aeby

La famille de Monsieur Vincent Haas

La famille de Madame Rosa Auderset

Tu n'es plus là où tu étais, mais tu es partout là où je suis. (Victor Hugo)



Informations

communales

POPULATION

Au 1^{er} novembre 2016 la commune comptait 941 habitants.

HACHAGE DE BRANCHES

Le prochain hachage de branches aura lieu **du mardi 7 au mercredi 8 mars 2017**. De plus amples informations vous parviendront en temps voulu par le biais d'un tout-ménage.

CALENDRIER DU RAMASSAGE DES DÉCHETS

Le ramassage des déchets ménagers se fait généralement le mercredi matin. Nous vous rappelons que les poubelles devraient être déposées à l'extérieur **le matin même du ramassage avant 7 heures**. Les poubelles

sont souvent éventrées par des visiteurs nocturnes. En 2017, il y a une exception: le mardi 31 octobre 2017 remplacera le mercredi 1^{er} novembre 2017.

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Lu					1.							
Ma					2.			1. Fête Nationale				
Me		1. 🗑️	1. 🗑️		3. 🗑️			2. 🗑️			1. Toussaint	
Je		2.	2.		4.	1.		3.			2.	
Ve		3.	3.		5.	2.		4.	1.		3.	1.
Sa		4.	4.	1.	6.	3.	1.	5.	2.		4.	2.
Di	1. Nouvel-An	5.	5.	2.	7.	4. Pentecôte	2.	6.	3.	1.	5.	3.
Lu	2. Berchtoisstag	6.	6.	3.	8.	5. Lundi Pentecôte	3.	7.	4.	2.	6.	4.
Ma		7.	7.	4.	9.	6.	4.	8.	5.	3.	7.	5.
Me	4. 🗑️	8. 🗑️	8. 🗑️	5. 🗑️	10. 🗑️	7. 🗑️	5. 🗑️	9. 🗑️	6. 🗑️	4. 🗑️	8. 🗑️	6. 🗑️
Je	5.	9.	9.	6.	11.	8.	6.	10.	7.	5.	9.	7.
Ve	6.	10.	10.	7.	12.	9.	7.	11.	8.	6.	10.	8. Imm. Conception
Sa	7.	11.	11.	8.	13.	10.	8.	12.	9.	7.	11.	9.
Di	8.	12.	12.	9.	14.	11.	9.	13.	10.	8.	12.	10.
Lu	9.	13.	13.	10.	15.	12.	10.	14.	11.	9.	13.	11.
Ma	10.	14.	14.	11.	16.	13.	11.	15. Assomption	12.	10.	14.	12.
Me	11. 🗑️	15. 🗑️	15. 🗑️	12. 🗑️	17. 🗑️	14. 🗑️	12. 🗑️	16. 🗑️	13. 🗑️	11. 🗑️	15. 🗑️	13. 🗑️
Je	12.	16.	16.	13.	18.	15. Fête-Dieu	13.	17.	14.	12.	16.	14.
Ve	13.	17.	17.	14. Vendredi-Saint	19.	16.	14.	18.	15.	13.	17.	15.
Sa	14.	18.	18.	15.	20.	17.	15.	19.	16.	14.	18.	16.
Di	15.	19.	19.	16. Pâques	21.	18.	16.	20.	17.	15.	19.	17.
Lu	16.	20.	20.	17. Lundi Pâques	22.	19.	17.	21.	18.	16.	20.	18.
Ma	17.	21.	21.	18.	23.	20.	18.	22.	19.	17.	21.	19.
Me	18. 🗑️	22. 🗑️	22. 🗑️	19. 🗑️	24. 🗑️	21. 🗑️	19. 🗑️	23. 🗑️	20. 🗑️	18. 🗑️	22. 🗑️	20. 🗑️
Je	19.	23.	23.	20.	25. Ascension	22.	20.	24.	21.	19.	23.	21.
Ve	20.	24.	24.	21.	26.	23.	21.	25.	22.	20.	24.	22.
Sa	21.	25.	25.	22.	27.	24.	22.	26.	23.	21.	25.	23.
Di	22.	26.	26.	23.	28.	25.	23.	27.	24.	22.	26.	24.
Lu	23.	27.	27.	24.	29.	26.	24.	28.	25.	23.	27.	25. Noël
Ma	24.	28.	28.	25.	30.	27.	25.	29.	26.	24.	28.	26. Saint-Etienne
Me	25. 🗑️	29. 🗑️	29. 🗑️	26. 🗑️	31. 🗑️	28. 🗑️	26. 🗑️	30. 🗑️	27. 🗑️	25. 🗑️	29. 🗑️	27. 🗑️
Je	26.	30.	30.	27.	29.	29.	27.	31.	28.	26.	30.	28.
Ve	27.		31.	28.		30.	28.		29.	27.		29.
Sa	28.			29.			29.		30.	28.		30.
Di	29.			30.			30.			29.		31.
Lu	30.						31.			30.		
Ma	31.									31. 🗑️		

Informations *communales*

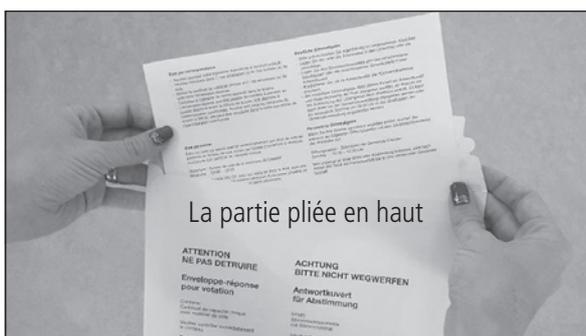
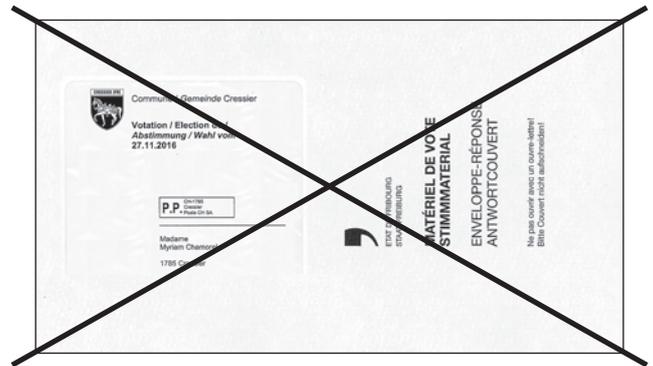
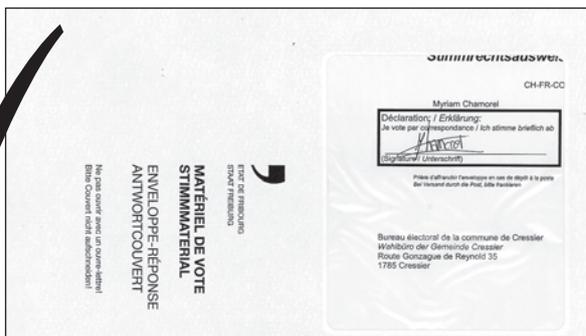
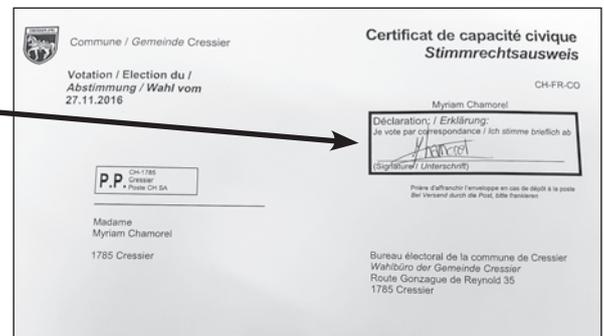


LA MANIÈRE DE VOTER ET D'ÉLIRE

Le matériel de vote est envoyé aux citoyens dans une enveloppe appelée certificat de vote. Celui-ci sert à vous identifier dans le registre électoral de la commune.

VOTE ANTICIPÉ (par dépôt au bureau communal ou par correspondance)

- 1) Signer le certificat de capacité civique.
- 2) Glisser les enveloppes contenant le/les bulletin/s de vote **et le certificat de capacité civique signé** dans l'enveloppe de transmission. **La signature et l'adresse de l'Administration communale doivent figurer dans la fenêtre.**



La partie pliée en haut

VOTE PERSONNEL (au bureau de vote le dimanche de 10 h 30 à 12 h)

Se présenter au bureau communal **avec le certificat de capacité de vote** et les enveloppes contenant les bulletins de vote.

L'Administration communale se tient à votre entière disposition pour tout complément d'information.



Bibliothèque

Le Cheval Savant

La bibliothèque « Le Cheval Savant » est ouverte à tous, petits et grands !
Route de l'École 21, tél. 026 674 15 44

HORAIRES D'OUVERTURE

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN-JUILLET
Lundi 09.01.17 Lundi 23.01.17	Lundi 06.02.17 Lundi 20.02.17	Lundi 06.03.17 Lundi 20.03.17	Lundi 03.04.17 Lundi 24.04.17	Lundi 08.05.17 Lundi 22.05.17	Lundi 12.06.17 Lundi 26.06.17 Lundi 03.07.17

Grâce à vos nombreux dons et à vos prêts, notre bibliothèque peut vous offrir aujourd'hui un plus vaste choix de lecture. Nous avons également la possibilité d'emprunter des livres à une plus grande bibliothèque. Ceci nous permet d'élargir notre choix et de le rendre toujours plus intéressant. De plus, quelques CD et DVD peuvent être empruntés.

Etes-vous en possession de DVD que vous n'employez plus ?

Nous sommes motivées d'agrandir notre assortiment de DVD.
Les films sont très appréciés par les enfants et les adolescents.

« LIRE ENSEMBLE POUR PLUS DE PLAISIR »

Tous les enfants intéressés seront les bienvenus, dès la 3^h (ancienne 1^{re} année primaire). Il s'agit d'une initiative privée et non scolaire, dans le but d'éveiller et de développer la joie de lire et l'intérêt pour la langue partenaire.

Jours de lecture :

JANVIER	Lundi 16.01.17 en français Lundi 30.01.17 en allemand	MAI	Lundi 29.05.17 en allemand
FÉVRIER	Lundi 13.02.17 en français	JUIN	Lundi 19.06.17 en français
MARS	Lundi 13.03.17 en français Lundi 27.03.17 en allemand	Horaires	de 15 h 20 à 16 h 00
MAI	Lundi 15.05.17 en français		Attention : les livres ne pourront pas être empruntés les jours de lecture !

**Les deux bibliothécaires Andrea Formanowski et Françoise Spiesberger
vous y accueilleront avec un grand plaisir**



Samedi des bibliothèques fribourgeoises Portes ouvertes à la bibliothèque de Cressier

Vous êtes tous cordialement invités

LE SAMEDI 11 MARS 2017 DE 10 H À 12 H

Nous sommes très heureuses de vous accueillir à l'école,
dans les locaux de la bibliothèque communale
et vous proposons de partager avec nous un moment de découverte.
Jeux, animations pour petits et grands ainsi qu'un petit apéritif de bienvenue vous attendent.

Nous nous réjouissons à l'idée de ce moment convivial
et vous attendons nombreux.

Les bibliothécaires
Andrea Formanowski et Françoise Spiesberger

Une bibliothèque vit et se renouvelle

Lundi 20 mars 2017 de 15 h à 16 h 30 et de 19 h 30 à 20 h 30

Les bibliothécaires Andrea et Françoise vous accueillent pour un

LIVR'ÉCHANGES

Elles vous proposeront de prendre un café et de choisir un ou quelques livres
que vous pourrez emporter gratuitement chez vous.

Calendrier des manifestations 2017

Mois	Jour	Date	Manifestation	Lieu	Organisateur
Janvier	<i>du dimanche</i>	<i>1</i>	<i>Vacances scolaires</i>		
	<i>au dimanche</i>	<i>8</i>			
	samedi	14	Tir de la fondue	Halle polyvalente	Société de Tir
	vendredi	27	Assemblée générale	Auberge de la Gare	Brass Band l'Elite
Février	vendredi	10	Assemblée générale	Auberge de la Gare	Chœur-Mixte la Cécilienne
	<i>dimanche</i>	<i>12</i>	<i>Votations fédérales</i>	<i>Administration</i>	
	<i>du vendredi</i>	<i>24</i>	<i>Vacances scolaires</i>		
Mars	<i>au dimanche</i>	<i>5</i>	<i>Vacances scolaires</i>		
	<i>mardi</i>	<i>7</i>	<i>Hachage de branches</i>		
	<i>mercredi</i>	<i>8</i>			
	vendredi	17	Assemblée générale	Stand de tir	Société de Tir
	samedi	25	Soupe de Carême	Halle polyvalente	Paroisse de Cressier
Avril	samedi	1	Concert annuel	Halle polyvalente	Brass Band l'Elite
	samedi	8	Action Coup de balai	Forêt	
	<i>du vendredi</i>	<i>7</i>	<i>Vacances scolaires</i>		
	<i>au dimanche</i>	<i>23</i>			
	vendredi	28	Assemblée de paroisse	Salle paroissiale	Paroisse de Cressier
	samedi	29	Concert des Mini-Céciliennes	Granges-Paccot	Chœur-Mixte la Cécilienne
Mai	<i>mardi</i>	<i>9</i>	<i>Assemblée communale</i>	<i>Halle polyvalente</i>	
	<i>dimanche</i>	<i>21</i>	<i>Votations fédérales</i>	<i>Administration</i>	
	<i>jeudi</i>	<i>25</i>	<i>Ascension</i>		
	<i>vendredi</i>	<i>26</i>	<i>Pont de l'Ascension</i>		
	dimanche	28	Confirmation	Eglise de Bellechasse	Paroisse de Cressier
Juin	du vendredi	2	Giron des musiques du district du Lac	Halle polyvalente	Brass Band l'Elite
	au dimanche	4			
	<i>lundi</i>	<i>5</i>	<i>Lundi de Pentecôte</i>		
	du vendredi	9	Tir en campagne	Gümmenen	Société de Tir
	au dimanche	11			
	mercredi	14	Tir obligatoire	Stand de tir	Société de Tir
	<i>jeudi</i>	<i>15</i>	<i>Fête Dieu</i>		
	<i>vendredi</i>	<i>16</i>	<i>Pont de la Fête Dieu</i>		
	Samedi	17	Vente de tresses pour l'école maternelle	Four	La Licorne
	Dimanche	18	Fête de l'école maternelle	Halle polyvalente	La Licorne
	à définir		Journée du FC Cressier	Terrain de foot	FC Cressier

Vacances scolaires

Activités organisées par l'administration communale

Mois	Jour	Date	Manifestation	Lieu	Organisateur
Juillet	<i>du vendredi</i>	7	<i>Vacances scolaires</i>		
Août	<i>au mercredi</i>	23	<i>Vacances scolaires</i>		
	<i>mardi</i>	1	Fête nationale	Chapelle St-Urbain	
	<i>mardi</i>	15	<i>Assomption</i>		
	<i>vendredi</i>	18	Tir de la côtelette	Stand de tir	Société de Tir
	<i>samedi</i>	19			
	<i>mercredi</i>	23	Tir obligatoire	Stand de tir	Société de Tir
	<i>jeudi</i>	24	<i>Rentrée scolaire</i>		
Septembre	<i>du jeudi</i>	7	Tournée de la Bénichon	Village de Cressier	Brass Band l'Elite
	<i>au samedi</i>	9			
	<i>vendredi</i>	15	Tir de clôture	Stand de tir	Société de Tir
	<i>samedi</i>	16			
	<i>samedi</i>	16	Fête paroissiale pour l'Ensemble	Courtepin	Paroisse de Cressier
<i>dimanche</i>	24	Votations fédérales	Administration		
Octobre	<i>vendredi</i>	20	Souper de clôture		Société de Tir
	<i>du vendredi</i>	13	<i>Vacances scolaires</i>		
	<i>au dimanche</i>	29	<i>Vacances scolaires</i>		
Novembre	<i>mercredi</i>	1	<i>Toussaint</i>		
	<i>mardi</i>	7	Hachage de branches		
	<i>mercredi</i>	8			
	<i>samedi</i>	18	Concert d'automne	à définir	Brass Band l'Elite
	<i>dimanche</i>	26	Sainte Cécile	Eglise de Cressier	Paroisse de Cressier
			Concert de la Sainte Cécile		Brass Band l'Elite
<i>dimanche</i>	26	Votations fédérales	Administration		
Décembre	<i>samedi</i>	2	Souper de la St-Nicolas	Halle polyvalente	Brass Band l'Elite
	<i>mardi</i>	5	Assemblée communale	Halle polyvalente	
	<i>vendredi</i>	8	<i>Immaculée Conception</i>		
	<i>samedi</i>	16	Vente de sapins de Noël	Administration	
	<i>Dimanche</i>	17	Concert de l'Avent	Eglise de Cressier	Groupe "La Villageoise"
	Janvier	<i>du vendredi</i>	22	<i>Vacances scolaires</i>	
<i>au dimanche</i>		7			

Vacances et congés scolaires

Activités organisées par l'Administration communale



La Fête villageoise

par Madeleine Hayoz

« Une fête chaque année pour rassembler les villageois »

Telle est ma devise depuis que je suis conseillère communale en charge de la culture. Après la fête de l'école en 2013 et celle du four à pain en 2015, le texte et l'image ont été à l'honneur cette année, lors de la Fête villageoise du 11 juin.

Des textes, il y en a des milliers à la bibliothèque qui fête justement ses 20 ans cette année. D'abord anonymement il est vrai, mais depuis 10 ans sous le nom du « Cheval Savant » donné lors de son transfert du local de la Vieille laiterie au nouveau bâtiment scolaire. Claude Maier, l'écrivain du village, me proposa d'organiser un concours d'écriture. Ce dernier consistait à faire participer tous les villageois, enfants et adultes, à la fête de la bibliothèque en écrivant un texte dont le thème était : Cressier.

L'image est venue se greffer à la fête, suite à la proposition de Marcel Julmy, qui est l'auteur de la « Photo de la Semaine » affichée depuis 1976 dans un panneau communal sur la façade de la Vieille laiterie. Cette année elle fête donc ses 40 ans avec bientôt 1800 photos exposées.



La Fête *villageoise*



« Hisséo, le cheval savant ». Il a tenu en haleine son auditoire jusqu'à la conclusion finale. Si vous n'avez pas eu le plaisir d'écouter Claude, ce récit est disponible sous format d'un recueil de 15 pages au prix de 6 francs chez son auteur (tél. : 026 674 24 14, courriel : claudemaier@policarpa.ch)

Dans la salle multimédia, au sous-sol de l'école, Marcel avait accroché les 112 photos qu'il avait prises entre 1970 et 1987, des gens du village. Après avoir construit lui-même les panneaux sur lesquels étaient accrochés les photos et les avoir encadrées, il a encore ajouté une légende à chaque photo.

De nombreuses activités étaient au rendez-vous lors de cette manifestation. Après les discours d'usage pour ouvrir la Fête villageoise, les participants avaient l'embarras du choix quant au programme des activités.

Une visite de la bibliothèque avec des animations pour petits et grands, entre autres : dessiner son personnage préféré, rechercher des personnages dans les livres ou encore pour les adultes, une exposition sur Gonzague de Reynold, écrivain et citoyen de Cressier. Les deux bibliothécaires se tenaient à disposition pour répondre aux questions et aider les enfants.

Dans une salle de classe, Claude Maier nous contait son histoire, créée spécialement pour la Fête villageoise,

Cressiacois et invités se sont déplacés en nombre pour admirer cette exposition unique en son genre, réalisée pour les 40 ans de la « Photo de la Semaine ». Chacun reconnaissant un parent, un ami et sollicitant parfois d'autres visiteurs pour remettre un nom sur un visage. Une ambiance chaleureuse et familière où abondaient commentaires et souvenirs des plus anciens pour raconter aux plus jeunes le Cressier de ce temps-là.

Marcel a même imaginé un concours : quelle est votre photo préférée ? Les deux photos, qui récolteront le plus de suffrages, seront remises aux heureux gagnants du tirage au sort. Marcel n'est pas seulement le photographe de Cressier, il en est aussi sa mémoire. Lui le passionné, l'amoureux de Cressier et de ses habitants.



La Fête *villageoise*

Vers 17 h, des applaudissements résonnent dans la cantine montée pour l'occasion. C'est le moment de la remise des prix du concours littéraire. Deux enseignantes, Anne et Sarah, lisent les premiers prix des six catégories scolaires. Un moment empreint d'humour, de poésie et d'une fantaisie fabuleuse.

Le concours littéraire consistait à rédiger un texte en rapport avec Cressier, sous forme de récit, anecdote, histoire réelle ou fictive, drôle, fantaisiste, en prose ou sous une forme poétique. Le règlement du concours fut confié à l'écrivain Claude Maier. Neuf catégories, englobant les enfants de l'école primaire, les adolescents et les adultes francophones et germanophones, permettaient à chacun d'y participer. Pour les élèves de la 1^{re} à la 8^{me}, la rédaction était obligatoire dans le cadre scolaire. Les plus jeunes dictant à leurs enseignantes, leurs idées. La lecture des travaux des élèves et leur qualification occupèrent intensivement le jury. Tous les membres du jury ont relevé la qualité des travaux présentés par les écoliers et leur imagination très fertile. Par contre la participation du public



adulte fut très faible. Un recueil, avec les textes originaux et les dessins, est à la disposition des curieux à la bibliothèque du « Cheval savant ».

Juste avant de prendre l'apéritif offert par la commune, le chœur mixte la Cécilienne de Cressier régala nos oreilles de quelques chansons venues des quatre coins du monde. Les personnes présentes ont eu beaucoup de plaisir à l'écouter car c'était un beau programme, bien chanté et bien dirigé. Les applaudissements chaleureux du public ont témoigné de cette qualité. Un grand BRAVO pour ce beau concert et un grand MERCI à chacune et à chacun des chanteuses et des chanteurs et naturellement aussi à la directrice.

La Fête villageoise se poursuit par une raclette suivie de meringues à la crème double servies par le laitier du village, Ewald Schafer et sa famille. Un tout grand merci à la famille Schafer pour votre serviabilité, votre gentillesse et les délicieuses raclettes et meringues. Enfin, merci sincèrement à vous tous, pour votre participation qui a largement contribué à l'émotion, la chaleur et la convivialité de ces moments festifs.



Les échos

villageois



Fête de l'école maternelle « La Licorne »,
31 mai 2016.



Fondue du souper de soutien
du Brass Band l'Elite, 8 octobre 2016.



Les échos *villageois*



Repas des retraités, restaurant
Le Jardin à Montilier, 28 octobre 2016.



Journée portes ouvertes du chantier
« Centre Village », 12 novembre 2016.

Le chœur mixte

La Cécilienne



Fondée en 1900 «La Cécilienne» est devenue chœur mixte en 1955. La société fait partie de l'association des Céciliennes du secteur Sainte-Croix et des associations faitières. Ses buts sont: cultiver l'art choral et développer le goût du chant sacré et profane, animer les offices religieux. Notre société composée de 16 membres est dirigée depuis le mois de septembre 2015 par Sœur Marie-Hélène Solau.

Suite à la mise en place d'un nouveau comité, un nouvel élan a été pris en février 2016. Récemment, nous avons eu la joie d'accueillir deux nouvelles chanteuses. Notre mission principale est d'animer les messes du 4^e dimanche du mois, les fêtes religieuses, la Première Communion et les obsèques.

Nous participons volontiers à des manifestations villageoises. Le 11 juin dernier, nous avons eu le plaisir de donner une aubade lors de la fête organisée par la

Commune à l'occasion des 40 ans de la « Photo de la Semaine » et de la fête du Cheval Savant. Notre répertoire varié a enthousiasmé le public attentif et chaleureux. **Notre prochaine prestation** sera notre participation au concert de l'Avent qui **aura lieu à l'église de Cressier, le dimanche 18 décembre à 17 h.** Durant la période de Noël nous animerons la messe au home St-François à Courtepin, la messe de Minuit et celle du Nouvel-An au cours de laquelle nous honorerons Saint Jean l'Evangeliste, patron de notre paroisse.

Le 29 avril 2017, nous participerons aux rencontres chorales du secteur de la Sainte Croix à Granges-Paccot. Chaque société membre de l'association se produira lors du concert public au cours duquel deux chants d'ensemble seront interprétés.

Ces diverses échéances nous motivent à perfectionner et renouveler notre répertoire. Grâce à l'optimisme et au dynamisme de notre directrice compétente, les répétitions sont un moment de détente, de plaisir... et de travail aussi! Les temps festifs passés en société lors de verrée, repas ou sortie favorisent les relations et contribuent au maintien d'une ambiance chaleureuse au sein du groupe. Chanter est bénéfique pour la santé et le moral! Vous aimez chanter, vous souhaitez participer à nos activités, alors venez nous rejoindre! Nous serions heureux de vous accueillir lors d'une de nos répétitions qui ont lieu **le mercredi de 20 h à 22 h.** Pour tous renseignements contactez notre secrétaire au 079 472 95 03. A bientôt!

Merci à toutes et à tous pour vos encouragements et votre soutien qui nous réjouissent.

Texte: Françoise Muller



Photo: Sébastien Berset



Discours du 1^{er} août

par Jean-Daniel Pointet, Syndic

Mesdames et messieurs et chers enfants,
Mesdames et messieurs les membres des autorités
paroissiales et communales de notre commune,

J'aimerais tout d'abord avoir une pensée pour la
famille de Jean et Madeleine Haas, à laquelle, au nom
du Conseil communal et de toute la population, je
dis toute ma sympathie pour l'épreuve terrible qu'ils
traversent avec le décès accidentel de leur fils.

C'est avec plaisir que je vous souhaite au nom du
Conseil communal, la bienvenue à notre traditionnelle
fête du 1^{er} août.

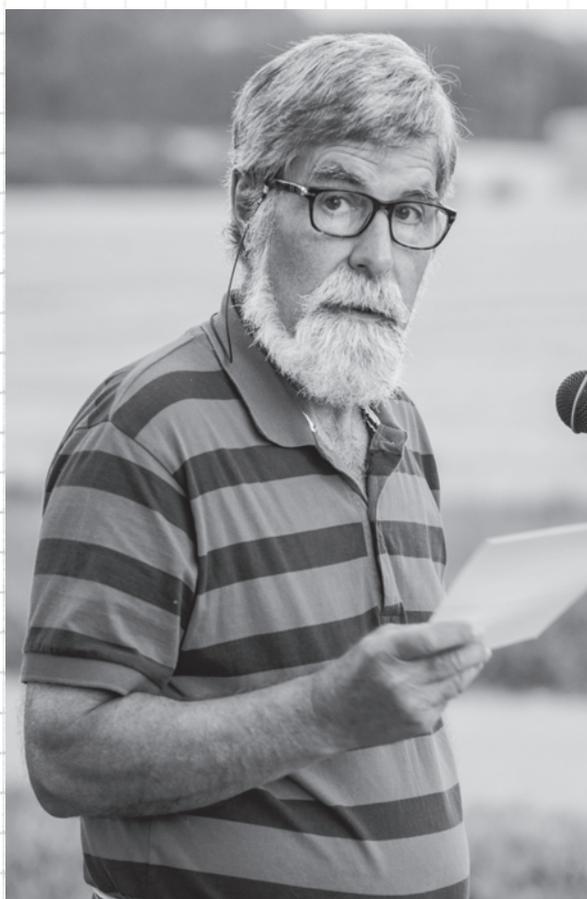
Bien que ce soit la 118^e fois que l'on fête notre pays,
malgré les discours, le grand feu et les feux d'artifices,
cette fête est différente d'une année à l'autre, soit par
la météo, soit par la situation de notre pays et de ceux
qui nous entourent.

Regarder le téléjournal apporte chaque jour des nou-
velles tristes : guerres – viols – attentats – déportations
– fuites – naufrages – crise économique. A force de les
entendre, ces mots sonnent comme une routine dans
nos oreilles.

On pourrait se dire : ce n'est pas chez nous !

Oui, on a encore de la chance et cette chance, on doit
la partager !

Laissons tomber nos idées égoïstes, racistes, xéno-
phobes et acceptons d'accueillir des moins bien lotis
que nous. La stratégie diplomatique de nos autorités
doit aider et aboutir à la résolution des problèmes évo-
qués plus tôt.



Nous sommes tous concernés par cette fraternité man-
quante. Aussi dans notre village, où la communauté
étrangère est bien présente. Nous avons à Cressier,
25 nationalités, qui vivent ensemble, sans problèmes,
et certaines nationalités sont présentes ce soir.

Serrons-nous les coudes. Ensemble on peut faire beau-
coup de choses. L'exemple est venu des Islandais à
l'Euro de foot. Ils croyaient en leur force et sont arrivés
très loin.

Discours du 1^{er} août



difficultés. L'année prochaine, en juin, aura lieu à Cressier le giron des musiques du district du Lac. Préparons-nous et vivons cette fête.

Merci à tous d'être présents ce soir, au Brass Band pour la sérénade et les grillades, au personnel qui a monté la cantine et préparé le feu. Merci aussi aux artificiers qui nous honorent de leur présence depuis de nombreuses années et qui vont réjouir nos yeux tout à l'heure. Nous allons chanter l'hymne national selon le texte inscrit au dos du flyer, version encore actuelle. Merci de votre attention.

Croyons en l'avenir de nos enfants, qui bientôt prendront nos places. Cette terre ne nous appartient pas, elle nous est prêtée par nos enfants.

Continuons dans cette même attitude de vie, cela ne sera qu'un enrichissement pour tous. Se serrer les coudes signifie aussi vivre en communauté dans le village. Il y a une vie de village, des sociétés dynamiques. Des fêtes y sont organisées. C'est l'occasion de faire des rencontres, d'apprendre à connaître les habitants, de passer de superbes moments de détente et d'oublier les





Il y a cent ans...

à Cressier

J'ai parcouru pour vous les procès-verbaux des séances du Conseil communal de l'année 1916. J'ai retranscrit fidèlement, dans le style de l'époque, quelques objets traités par le Conseil communal.

9 JANVIER

Le 9 janvier 1916, il est donné connaissance dans cette séance du concours ouvert pour les places d'huissier et de piqueur communaux.

Après discussion, on décide à l'unanimité des voix de nommer Maillard Henri à la place d'huissier. Le syndic doit répartir les voix pour le poste de piqueur, c'est Casimir Auderset qui est appelé au poste de piqueur.

23 MAI

Le 23 mai, le piqueur communal demande à être payé à raison de 40 centimes à l'heure, le Conseil, après délibérations à ce sujet, décide de lui accorder 35 centimes par heure de travail.

26 JUILLET

Le 26 juillet, On décide d'écrire au Bureau des Fortifications de Morat pour le prier de venir visiter la paille achetée au Bureau des Etapes de Lucerne et arrivée en gare de Cressier le 22 juillet. Cette paille ne pouvant guère s'employer pour les cantonnements, le Conseil communal demande un rabais sur le prix d'achat.

Le bureau des Fortifications de Morat ayant prié l'Autorité communale de lui adresser une statistique de foin de 1915 et 1916 disponible en ce moment, il lui sera répondu que la Commune, au vu de la récolte plutôt médiocre des foins de cette année et de la difficulté d'avoir de l'étranger des fourrages concentrés ne peut point avoir de foin disponible pour l'armée en ce moment.

6 AOÛT

Le 6 août, l'Assemblée communale décide, à main levée et à l'unanimité de nommer deux gardes-champêtres. On décide d'accorder à chaque garde le montant de 1 franc par jour et cela, dès leur entrée en fonction et jusqu'au 31 octobre prochain inclus. Ces deux fonctionnaires auront également droit à la moitié des amendes perçues.

Les membres se prononcent aussi sur les questions suivantes :

- a) L'amende pour vol de fruits de la terre et des arbres fruitiers est fixée à 30 francs pour chaque contravention. En cas de récidive, ladite amende sera doublée.
- b) Tout intéressé est compétent pour frapper de l'amende prévue toute personne surprise en délit de vol sur les récoltes et les fruits lui appartenant.
- c) La moitié de l'amende sera versée au Fond des Pauvres de la Commune.
- d) L'amende de 30 francs prévue sera perçue, sans préjudice du dédommagement équitable que le propriétaire lésé pourra réclamer au délinquant.
- e) Les parents, maîtres et tuteurs sont responsables des dommages causés par leurs subordonnées. Elles sont acceptées à l'unanimité de l'Assemblée communale.

On passe ensuite à la nomination des deux gardes-champêtres, Messieurs Auderset Fidèle et Auderset Théodore ayant obtenu la majorité des voix sont nommés.

La préfecture du Lac sera avisée de cette élection afin qu'elle puisse procéder sans retard à l'assermentation des élus.

Il y a cent ans... à Cressier



24 SEPTEMBRE

Le 24 septembre, l'aubergiste de Cormondes ayant demandé à louer notre pont de danse pour les deux jours de la Bénichon du lieu précité, le Conseil décide de ne pas obtempérer à sa demande.

4 OCTOBRE

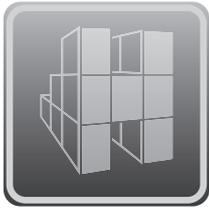
Le 4 octobre, à la demande qui lui est présenté par le forestier communal, il est convenu d'accorder 3 francs par jour à chaque ouvrier appelé à préparer le bois dans la forêt communale.

24 DÉCEMBRE

Le 24 décembre, pour donner suite à une lettre de la Préfecture du Lac invitant la Commune à fournir des denrées alimentaires à prix réduit aux familles nécessiteuses habitant la commune, une affiche sera faite devant la laiterie, invitant les familles désireuses de bénéficier de cette faveur de s'inscrire jusqu'au jeudi soir, 28 décembre, auprès du secrétaire communal.



Famille Julmy à Cressier, Route de la Poya 11, vers 1916.
De gauche à droite : Pierre (tenant le chien), Regina, Marie portant Adolphe, Emma et Nicolas.



Vocation *intergénérationnelle*

*Etre à la fois le
fils et l'apprenti...
Etre à la fois le
père et le maître
d'apprentissage...
Cette situation
est-elle réellement
aussi confortable
qu'on l'imagine ?*

Lors d'une rencontre au sein de leur entreprise située dans la zone industrielle de Cressier, non loin de Morat, Guillaume et Bertrand Hayoz s'expriment sur le sujet. Tout aussi sereins l'un que l'autre, ils témoignent d'une bonne entente, tant familiale que professionnelle. A leurs dires viennent s'ajouter ceux du grand-père, Marius Hayoz, qui a fondé la société avec son épouse en 1978.

DANS LES GÈNES

Voilà donc trois générations unies par l'amour du métier de carreleur ! Agé de 71 ans, Marius Hayoz est bien

placé pour évoquer les changements qui se sont produits au sein de la profession. Il exprime sa satisfaction face aux améliorations apportées par l'apparition de matériaux plus faciles à mettre en œuvre mais regrette l'ambiance d'antan qui, selon lui, était bien meilleure sur les chantiers : « Aujourd'hui, les rapports sont plus compliqués avec les autres corps de métier. Les délais sont très courts, les projets sont moins bien planifiés et les plannings sont souvent peu réalistes, ce qui provoque un stress que nous ne connaissions pas à l'époque. » précise-t-il.

RELÈVE ASSURÉE

Son petit-fils, Guillaume, âgé de tout juste 19 ans, vient d'obtenir son CFC de carreleur. Formé au sein de l'entreprise familiale, il a opté pour un destin tout tracé : travailler dans la société puis, le moment venu, succéder à son père. Mais a-t-il réellement choisi cette voie ? Aurait-il pu être influencé par le souhait tacite de son entourage ? « J'avais d'autres métiers en tête, bûcheron par exemple. J'ai effectué un stage dans ce domaine mais les conditions de travail durant la mauvaise saison m'ont rebuté. D'autre part, j'ai grandi dans le secteur du carrelage. Depuis tout petit, j'y suis plongé. J'y ai travaillé durant les vacances d'été et, au fil des années, j'ai accumulé des connaissances. Donc je me suis décidé à faire un apprentissage de carreleur et je poursuivrai par une maîtrise, comme l'ont fait mon père et mon grand-père. »

SUITE LOGIQUE

Le fait d'effectuer son apprentissage sous la houlette de son père est un avantage aux yeux du jeune homme. Il dit avoir plus de liberté, pouvoir plus rapi-

Vocation

intergénérationnelle

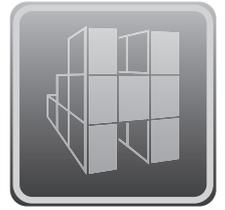


Photo : Marie-Hélène Morf

dement prendre des responsabilités et donc exécuter des travaux que d'autres apprentis ne pourraient pas faire. Bertrand Hayoz tient à préciser que Guillaume est considéré comme tous les apprentis qu'il a formés jusque-là : son fils travaille parmi les ouvriers et répond aux mêmes obligations : parfois prendre le repas de midi sur le chantier, travailler plus tard le soir, etc. « Comme mon propre père l'a fait avec moi ! » ajoute-t-il en souriant.

LE POUR ET LE CONTRE

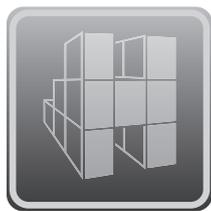
Seulement trois jeunes carreleurs passent leur CFC cette année dans le canton de Fribourg raconte Guillaume. Ces apprentis doivent se rendre à Morges pour les cours de théorie et à Fribourg pour les cours pra-

tiques interentreprises, ce qui demande une certaine motivation : « En plus, le métier reste physique, il faut porter des charges, travailler à genoux, souvent dans la poussière... » Alors, si dans quelques années, le jeune homme a un fils ou une fille, lui conseillera-t-il, malgré tout, de choisir cette profession ? La réponse est positive : « Nos tâches sont variées, nous avons la satisfaction de voir le résultat concret de notre travail. Aujourd'hui, nous apprenons les bons gestes pour protéger notre dos et nous avons à notre disposition des éléments qui contribuent à notre sécurité

comme les chariots, les genouillères, les lunettes et les protections auditives. Tout ce dont les précédentes générations n'ont pas bénéficié. »

RÉFLEXION PATERNELLE

Quant à la transmission intergénérationnelle du savoir-faire, elle semble faire l'objet de beaucoup de précautions. En effet, si le fils apprécie d'avoir souvent une longueur d'avance par rapport à ses amis apprentis issus de familles sans lien avec le métier, le père évoque un risque dont il est bien conscient : celui de trop en demander à Guillaume ! Bertrand Hayoz avoue être parfois un peu plus conciliant avec son fils qu'avec les apprentis qu'il a formés au cours des années précédentes pour lui accorder un jour de congé, par exemple.



Vocation *intergénérationnelle*

Mais, parallèlement, il dit pouvoir se montrer très exigeant par rapport à son rejeton, ce qui pourrait poser problème.

DEMEURER ATTENTIF

En effet, même si Guillaume est en avance sur le plan pratique, il reste un jeune d'à peine 19 ans auquel on ne peut pas imposer le statut d'employé expérimenté : « Je dois me retenir de lui donner de grosses responsabilités et je dois me souvenir que quelques années d'expérience sont nécessaires pour endosser de lourdes tâches. » explique Bertrand Hayoz. Pour le moment, Guillaume est à l'aise avec la technique de son métier mais il a encore beaucoup à apprendre : son père se réserve la tâche de l'ouvrir au contact avec la clientèle ainsi qu'avec les autres chefs d'entreprise et de lui apprendre à être à l'écoute de l'ensemble de ses futurs interlocuteurs professionnels.

RÉALISATIONS PROBANTES

Père et fils prennent des cours ensemble. Bertrand Hayoz évoque des cours de pose de carrelage de grand format, très tendance depuis quelques temps. D'ailleurs, au sein du domicile familial, on découvre le travail effectué par Guillaume : la pose d'amples carreaux de céramique au sol de l'étage de la villa. Parallèlement et de manière très originale, le jeune homme a réalisé un décor mural impressionnant de finesse et de précision dans la chambre de ses parents en posant des modules prédécoupés de divers formats sur l'une des parois. Ce magnifique travail présente un relief décoratif intéressant dont le rythme est mis en valeur par l'éclairage de la pièce. Dans sa propre chambre, le jeune carreleur a créé un mur revêtu de pierre naturelle aux teintes va-



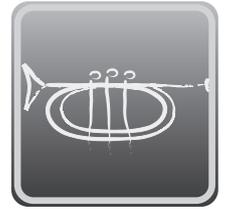
Photo : Bertrand Hayoz

riées d'un très bel effet ! Nul doute que Guillaume a un bel avenir professionnel devant lui. Et, apparemment, si tout se déroule comme prévu, c'est l'entreprise familiale qui bénéficiera exclusivement de ce savoir-faire !

Article du journal « bâtir » d'août 2016,
publié avec son aimable autorisation.
Texte : Marie-Hélène Morf

CRESS'END'EAU

GIRON DES MUSIQUES DU DISTRICT DU LAC
BEZIRKSMUSIKFEST SEE
CRESSIER FR • 2-4.06.2017



25^e Giron des musiques du district du Lac

Lors du week-end de la Pentecôte 2017, **du 2 au 4 juin**, le Brass Band l'Elite de Cressier organisera pour la 4^e fois – après 1964, 1976 et 1993 – le prochain Giron des musiques du Lac.

LA FÊTE

Initié en 1964 par l'Elite de Cressier, le Giron des musiques du Lac est organisé tous les 2 à 3 ans selon un tournus défini. Pour la prochaine édition, l'Elite prépare une fête qui se veut rassembleuse et fédératrice pour toutes les sociétés du district du Lac ainsi que pour toute sa population. De plus, étant toujours à la recherche de nouveautés et d'événements inédits, l'Elite organisera en parallèle du Giron, **la première rencontre des fanfares des vétérans romands.**

Le début des festivités sonnera aux sons mélodieux et virtuoses du **Brass Band Fribourg** (plusieurs fois champion suisse et vice-champion européen 2006) lors d'un concert show qui nous promet déjà de belles étincelles.

Le samedi, **les concours en salle devant jury et concerts en cantine** rythmeront la partie musicale, le tout accompagné par la rencontre des fanfares des vétérans romands.

Le dimanche, le **concours de marche** et le **grand cortège** précéderont le **morceau d'ensemble** qui ponctuera ce week-end de fête.

LA SOCIÉTÉ ORGANISATRICE

Société fondatrice du Giron des musiques du Lac, l'Elite a organisé, en 1964, la première fête des musiques du district du Lac. Dirigée depuis le mois de septembre 2014 par M. Boris Oppliger et depuis 1996 par M. Jérôme Berset pour les tambours, l'Elite a pour but de promouvoir la pratique musicale par des concerts en salle, des prestations religieuses et autres animations extérieures.

L'Elite dispense des cours de musique par l'intermédiaire d'une classe décentralisée du conservatoire de Fribourg et de son professeur M. Dominique Morel. Ainsi, l'Elite peut offrir une formation optimale aux jeunes musiciennes et musiciens à la pratique de la musique.

Son concert annuel, son concert d'automne ainsi que les diverses fêtes musicales (Girons du Lac, Fêtes cantonales et Fêtes fédérales) font partie des principaux buts musicaux de l'Elite de Cressier.

En 2008, le Brass Band l'Elite de Cressier a donné deux concerts à Villefranche-sur-Mer et à Monaco, sur la place du Palais princier, dans le cadre d'un voyage musical. En 2012, à l'occasion de son 90^e anniversaire, l'Elite a créé l'exploit en jouant sur des nacelles élévatrices à des hauteurs de 19 et 22 mètres, comme clin d'œil à l'année de sa fondation. En 2013, l'Elite de Cressier fut le premier ensemble des fanfares du Giron du Lac à participer au championnat suisse des Brass Band à Montreux.



CRESS'END'EAU

GIRON DES MUSIQUES DU DISTRICT DU LAC
BEZIRKSMUSIKFEST SEE

CRESSIER FR • 2-4.06.2017



La décoration du village!

Le comité d'organisation se mobilise pour que l'amitié et la musique soient au centre des festivités et convie d'ores et déjà tous les villageois à se mobiliser. **Soutenez-nous à rendre cette fête belle dès maintenant en participant aux « moments brico » !**

SOIRÉES BRICO (de 19 h 30 à 21 h 30)

Dates	Remarques	Date	Remarques
Mercredi 11 janvier		Mercredi 12 avril	
Mardi 24 janvier		Mardi 18 avril	Enfants bienvenus
Mercredi 8 février		Mardi 25 avril	Enfants bienvenus
Mardi 21 février		Lundi 1 ^{er} mai	
Mercredi 1 ^{er} mars	Enfants bienvenus	Lundi 8 mai	
Mercredi 15 mars		Lundi 15 mai	
Mardi 28 mars		Lundi 22 mai	
Lieu : local de la Vieille laiterie, route de la Gare, Cressier.			

DÉCORATION AVEC LES ENFANTS

Les dates de brico avec les enfants, les samedis supplémentaires ainsi que les jours de mise en place des décos seront affichés au local de la Vieille laiterie dès avril.

DÉCORATION DU VILLAGE

Pour la décoration du village avant le week-end de la fête, la commission déco prendra contact avec les habitants concernés par le passage du cortège.

Vous avez des **pots de fleurs en terre cuite de toutes grandeurs** qui dorment dans vos caves ? Nous les recueillons avec grand plaisir pour la décoration du village ! Vous pouvez venir les déposer à notre local lors des moments bricos ou à côté de la benne à la déchetterie communale.

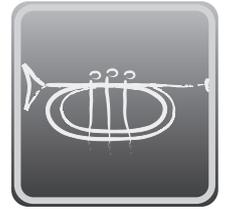
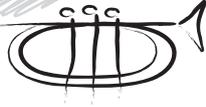
Nous comptons sur votre soutien !

Pour la commission déco : Fabienne Purro Jemmely

CRESS'END'EAU

GIRON DES MUSIQUES DU DISTRICT DU LAC
BEZIRKSMUSIKFEST SEE

CRESSIER FR • 2-4.06.2017



Je désire être bénévole!

Nom et Prénom _____ Date de naissance _____

Adresse _____ Tél. / Mobile _____

NPA et Localité _____ E-mail _____

Taille du T-Shirt S M L XL XXL

Montage de la cantine

Mardi 23 mai 2017 Matin A-M Soir

Mercredi 24 mai 2017 Matin A-M Soir

Préparation de la décoration

Voir page précédente (page 32)

Suite montage infrastructure

Vendredi 26 mai 2017 Matin A-M Soir

Démontage infrastructure

Lundi 05.06.2017 Matin A-M Soir

Activités

Les tranches horaires sont de 4 heures. Vous pouvez vous engager pour plusieurs périodes/jours et pour des tâches différentes. Il suffit de cocher les cases blanches selon vos disponibilités. Vous recevrez votre planning dans le courant du mois de mai 2017.

	VE 02.06 Ap-midi	VE 02.06 Soir	SA 03.06 Matin	SA 03.06 Ap-midi	SA 03.06 Soir	DI 04.06 Matin	DI 04.06 Ap-midi	DI 04.06 Soir
Bars, tonnelle / cantine								
Service Cantine								
Cuisine								
Snack								
Cortège								
Parking								
Nettoyage / Entretien								
Bars								
Travailler partout								
Mise en place déco								

Remarques _____

Formulaire (peut être photocopié) à retourner avant le **30 mars 2017** à l'adresse ci-dessous :

Jean-Pierre Pürro, Responsable du personnel, Impasse de la Halta 7, 1785 Cressier FR ou personnel@cressendeau.ch

UN GRAND MERCI POUR VOTRE ENGAGEMENT !



Informations

générales

Le coin des accueillantes en milieu familial

Les mamans de jour agréées par l'association Kibelac ont le titre d'accueillantes en milieu familial. Elles sont au bénéfice d'une formation reconnue et financée en partie par l'Etat de Fribourg. Ce statut est une garantie d'un accueil de qualité.

LE RÔLE D'UNE ASSISTANTE PARENTALE

L'assistante parentale :

- accueille à son domicile, un maximum de quatre petits enfants (y compris les siens non-scolarisés);
- assume la responsabilité des enfants durant le temps de garde et leur consacre du temps;
- met à disposition des enfants un espace convivial à son domicile en leur offrant un environnement sécurisant;
- met à contribution son cercle familial pour offrir aux enfants gardés un milieu d'accueil favorable à son épanouissement.

LES QUALITÉS D'UNE ASSISTANTE PARENTALE

L'accueillante en milieu familial doit :

- faire preuve de respect, de compréhension, de tolérance, de patience ainsi que d'ouverture au dialogue, envers les enfants qui lui sont confiés et vis-à-vis des parents;

- être chaleureuse et motivée;
- avoir du plaisir et du temps à partager avec les enfants qu'elle accueille;
- avoir un sens de l'organisation et de la coordination et faire preuve de souplesse;
- avoir la volonté d'apprendre et de se former en permanence.

NOTRE ASSOCIATION AU SERVICE DE L'ASSISTANTE PARENTALE

C'est par l'intermédiaire de l'association à laquelle elle est affiliée que l'accueillante en milieu familial reçoit des mandats de garde pour les enfants. Par ce biais, elle bénéficie :

- de conseils et d'un accompagnement par une coordinatrice diplômée;
- d'une rémunération garantie en fonction des heures de travail;
- d'une couverture sociale légale (AVS/AI, assurance chômage, assurance accident, RC);
- d'une formation de base et d'une formation continue de conseils et de soutien en matière d'éducation.

DEVENIR ASSISTANTE PARENTALE

L'accueil d'enfants à votre domicile vous intéresse ?

Prenez contact avec :

Kibelac

Freiburgstrasse 25

Case postale 341

3280 Morat

079 912 84 93 – info@kibelac.org

La coordinatrice responsable de votre secteur vous contactera dans les meilleurs délais.

Téléphones *d'urgence*



Urgences sanitaires	Ambulances	144
Service du feu		118
Police cantonale		117
REGA		1414
Centre toxicologique	Zürich	145

Numéros importants

Administration communale	1785 Cressier	026 674 13 79
Gendarmerie cantonale	Poste de Morat	026 670 48 48
Gendarmerie cantonale	Centre d'intervention Domdidier	026 305 66 71
Police de proximité	Poste de Sugiez	026 305 87 85
Paroisse catholique	1785 Cressier	026 674 13 73
Paroisse réformée	1792 Cordast	026 684 25 66
Office d'état civil du Lac	3280 Morat	026 305 75 90
Garde chasse et faune	M. Elmar Bürgy	079 635 22 66
Justice de Paix du Lac	3280 Morat	026 305 86 60
Aide et soins à domicile	SPITEX	026 684 82 00
Service social du Lac	3280 Morat	026 550 22 80
Curatelle générale du Lac	3280 Morat	026 674 92 92
Passe-partout		026 672 11 88
Centre de puériculture	3280 Morat	026 670 72 72
ORP Morat	3280 Morat	026 305 96 17
Médecins	Cabinet de groupe – 1784 Courtepin	026 684 84 00
Médecin	Dr Ruckstuhl – 3212 Gurmels	026 674 93 22
Hôpital Cantonal	1700 Fribourg	026 426 71 11
Hôpital de Meyriez	3280 Meyriez	026 306 70 00
Alcool et Toxicomanie	Centre de prévention	026 322 55 04



Lev Pfenninger



Yanic Aebischer



Lena Muller



Matis Morel

*Rien
n'est plus
merveilleux que le
sourire d'un enfant.*

*Son regard pétillant, la
joie dans ses yeux, c'est un pur moment de
bonheur qu'il transmet à notre cœur:*

*Aucun mot n'est utile. Tout est dit dans son sourire.
Se taire, ne rien dire, toute réponse serait futile.*

*La seule réponse à cet acte d'amour,
c'est notre sourire en retour.*

*Les bébés nés en 2015-2016,
le Conseil communal et les employés
communaux vous souhaitent
de belles et joyeuses fêtes
de fin d'année.*



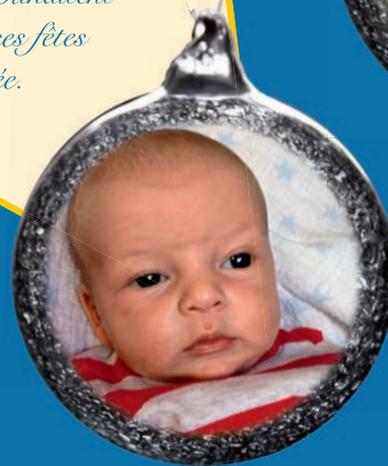
Elyne Kapsopoulos



Mael Muller



Leon Da Silva



Jules Morandi



Eugenie Legrand



Duarte et Afonso Carvalho Cunha



Amir Ahmad